Questions Sociopolitiques et Environnementales L'environnement comme enjeu socio-politique, oui, mais comment ?

Extrait 1: l'écologie subira-t-elle le sort de l'hygiénisme ?

On ne jetterait pas plus de papier dans les bois qu'on ne cracherait par terre, mais, sans faire, avec ces nouvelles habitudes, toute une politique. Pas plus qu'il n'y a aujourd'hui de parti hygiéniste, il n'y aura bientôt de parti écologiste. Tous les partis, toutes les administrations, tous les citoyens ajouteront à leurs préoccupations commune cette nouvelle couche de mœurs et de réglements. La solution inverse consiste à faire prendre en charge par l'écologie toute la politique et toute l'économie, selon l'argument que tout se tient, que l'homme et la nature ne font qu'un et qu'il faut maintenant, grâce au secours d'une pensée complexe, gérer un seul système de nature et de société afin d'éviter un cataclysme moral, économique et écologique.

Extrait 2: l'intégration des préoccupations dans les cités domestiques, industrielles, marchandes

Après quelques cris d'horreur devant les bilans à établir, les coûts à assumer et les équipements à installer, l'écologie c'est business as usual pour la cité industrielle. Les déchets domestiques deviennent des matières premières gérées comme les autres par une simple extension de la production. Les droits à polluer s'échangent sur un marché qui cesse bien vite de paraître exotique. On surveille dorénavant la santé des rivières comme celle des ouvriers. Ce n'est pas la peine de faire de l'écologie toute une affaire, il suffit de faire, grâce à elle, de nouvelles et bonnes affaires. Il y avait du gaspillage. On y a mis fin. Il suffit maintenant de contrôler, surveiller, gérer. Point. Exit les barbus et chevelus maintenant inutiles.

Extrait 3 : la concurrence difficile avec la cité civique

En effet, l'écologie, dans sa prétention à la totalité, rencontre dans le bien commun défini par la volonté générale un concurrent d'autant plus redoutable qu'il a pour lui la totalité des institutions politiques de la république. Là encore, les écologistes ne parviennent pas à asseoir longtemps leurs justifications et ne peuvent prétendre représenter plus qu'un lobby parmi d'autres. Si quelqu'un peut parler au nom du bien commun, c'est le maire qui signe un POS et non pas l'association qui défend, pour des raisons particulières et mesquines, tel ou tel bout de jardin ; c'est le préfet qui interdit la mise en route d'une usine polluante et non l'industriel qui, au nom de l'efficacité, fait un chantage à l'emploi ; c'est l'Agence de l'eau qui défend la ressource pour tout le monde et non pas le syndicat de pêche qui ne suit que ses goujons. Réhabiliter la tradition domestique ou étendre l'efficacité aux cycles naturels est une chose ; concurrencer directement la volonté générale sur un terrain si proche semble autrement délicat.

Extrait 4 : la nouvelle définition de l'écologie

Si nous laissons de côté les explications trop claires que l'écologie donne d'elle-même, pour nous attacher seulement à sa nature embrouillée, voici qu'elle se met à dessiner un tout autre mouvement, un tout autre destin : l'écologie politique ne parle aucunement de la Nature, elle ne connaît pas le Système, elle s'enfonce dans les controverses, elle plonge dans les imbroglios sociotechniques, elle prend en charge de plus en plus d'entités au destins les plus divers, elle en sait de moins en moins avec certitude ...

Extrait 5 : le principe de commune humanité renforce la séparation entre humains et non humains

Qu'est-ce en effet, que la « commune humanité » ? Boltanski et Thévenot se sont contentés de la lecture usuelle offerte par les commentateurs canoniques qu'ils avaient choisi de considérer. Ils ont pris l'humain détaché que leur offrait la tradition humaniste, l'humain dont le risque suprême serait d'être confondu avec la nature a-humaine. Mais le non-humain n'est pas l'inhumain. Si l'écologie a pour but la nature et non l'homme, il va de soi qu'il ne saurait y avoir une cité de l'écologie. Mais l'écologie a pour but d'ouvrir la question de l'homme, il va de soi, au contraire, qu'il existe une septième cité. Le sens de l'adjectif « commune » dans l'expression « commune humanité » change totalement si les non humains ne sont pas la nature.

Extrait 6 : redéfinir la commune humanité

Que serait un homme sans éléphant, sans plante, sans lion, sans céréale, sans océan et sans plancton, un homme seul, beaucoup plus seul encore que Robinson sur son Ile? Moins qu'un homme. Certainement pas un homme. La cité de l'écologie ne dit pas du tout qu'il faut passer de l'humain à la nature; et c'est pour ça qu'on a mis si longtemps à la trouver car cette exigence paraissait trop absurde. La cité de l'écologie dit simplement que nous ne savons pas ce qui fait la commune humanité de l'homme et que peut-être, oui, sans les éléphant d'Amboseli, sans l'eau divagante de la Drôme, sans les ours des Pyrénées, sans les palombes du Lot, sans la nappe phréatique de la Beauce, il ne serait pas humain. (19)

Extrait 7 : Redéfinir le rapport entre fins et moyens

Cette suspension de la certitude concernant les fins et les moyens, définit une autre échelle dans la cité de l'écologie qui, cette fois-ci, ne saurait se réduire aux autres formes de grandeur. Qu'est-ce que l'état de petit dans la nouvelle cité ? Savoir qu'une chose a ou, au contraire, n'a pas de lien avec une autre, et le savoir absolument, irréversiblement, comme seul un expert sait quelque chose. A l'inverse, quel est l'état de grandeur ? C'est laisser ouverte la question de la solidarité entre les fins et les moyens. Tout se tient ? Non, pas forcément. On ne sait pas ce qui se tient, ce qui se trame. On tâtonne. On expérimente. On essaie. Nul ne sait ce que peut un environnement. (23).

Pour approfondir:

- Bruno Latour, 1995, Moderniser ou écologiser? A la recherche de la 7^{ème} cité, Écologie & politique : sciences, culture, société, Le bord de l'eau éditions / Presses de Sciences Po / Syllepses / Ecopresse, pp.5 - 27.
- Bruno Latour, 1990, Les politiques de la nature, La découverte.
- Claudette Lafaye et Laurent Thévenot, 1993, « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature. » Revue Française de Sociologie, pp 495-524.